

**REponses D'ÉCOLO**  
**AU QUESTIONNAIRE D'ACTION POUR LA FAMILLE**  
**ELECTIONS 2010**

Le nombre des divorces et des séparations est en constante augmentation, ce qui entraîne souvent des conséquences dommageables pour les enfants et augmente les risques de paupérisation des familles. Tout en respectant la liberté des parents de se séparer si nécessaire, soutiendriez-vous des initiatives législatives favorisant l'engagement dans la durée entre un homme et une femme et la revalorisation du mariage ?

**NON**

Notre programme contient des mesures qui ne peuvent que bénéficier socialement et financièrement aux couples et aux familles. Les séparations relèvent de la sphère de la vie privée, et si nous appuyons le recours aux médiations dans les affaires familiales, c'est essentiellement pour que le conflit ne s'envenime pas (ce qui se fait le plus souvent au détriment des enfants). La conclusion de la médiation et les choix fait par les personnes sont de l'ordre de l'individuel.

Le travail éducatif des parents à domicile est socialement peu valorisé alors qu'il est économiquement rentable, surtout à terme, et qu'il est d'une importance vitale pour le bien-être des enfants. Etes-vous en faveur d'une mise en valeur du rôle de parent sous la forme d'un salaire et de droits à la pension pour le parent qui se consacrerait pendant plusieurs années à l'éducation de ses enfants ?

**NON**

Concilier le temps du travail et les temps durant lesquels on s'occupe de sa famille constitue pour tous – et plus encore pour les femmes – un défi permanent. Ecolo veut rendre les femmes et les hommes égaux devant l'emploi et devant les tâches parentales. Ainsi, pour favoriser un égal traitement des femmes et des hommes dans leur choix familiaux, Ecolo réclame un congé de paternité plus long et obligatoire, complémentirement à celui de la mère, de manière à ce que le père puisse assumer son rôle

Le recours à une mère porteuse comporte des dérives marchandes graves et des risques psychologiques sérieux et aussi bien pour l'enfant que pour la femme qui le met au monde. Voteriez-vous une loi interdisant la gestation pour autrui ?

**NON**

Le recours à une mère porteuse peut en effet contenir des risques de dérive. C'est pourquoi nous ne souhaitons pas qu'il y ait un tabou face à cette question : la pratique existe et elle s'accroît au fil des années et de la recherche. Le rôle des pouvoirs publics est alors de l'encadrer pour éviter les dérives possibles.

Les familles sont un lieu privilégié de la solidarité avec leurs membres plus faibles. Défendez-vous une aide accrue des pouvoirs publics en faveur des familles qui prennent soin chez elles de personnes âgées et moins valides ?

OUI

Nous proposons un soutien accru à ceux et celles qu'on appelle « les aidants proches » et qui sacrifient partie ou totalité de leur vie professionnelle afin de soutenir un parent, un enfant, une sœur ... handicapé ou dépendant. Ce soutien doit être moral (permettre aux personnes de souffler grâce à l'intervention d'un service à domicile) mais aussi social et fiscal (voir notre programme Personnes Handicapées »).

Le nombre d'avortements ne cesse de croître et concerne des femmes de plus en plus jeunes. Tout en étant en faveur d'un meilleur accompagnement des femmes qui doivent faire face à une grossesse non désirée, vous opposez-vous à tout élargissement de la loi de 1990 dépenalisant partiellement l'interruption de grossesse ?

NON

Les chiffres révèlent aussi qu'on parle davantage de l'IVG qu'on le faisait autrefois. Néanmoins, par rapport aux chiffres liés aux jeunes et très jeunes filles, nous souhaitons un travail de prévention beaucoup plus développé. C'est pourquoi nous avons à cœur la concrétisation d'un projet entamé en 2003 et qu'il est urgent de faire aboutir, visant à généraliser dans le cursus scolaire des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Quelle est votre première priorité en matière de politique familiale.

Notre priorité en matière de politique familiale est de développer les capacités d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans et d'accueil extrascolaire pour les enfants de 3 à 15 ans, dans une logique de proximité du lieu de vie car grandir près de chez soi c'est découvrir son environnement, se construire des repères et un réseau de relations, comprendre d'où on vient et se forger une bonne assise ; cela permet également aux parents, en diminuant les temps de trajets, de passer davantage de temps avec leurs enfants.